

SECTION DES BIBLIOTHEQUES SPECIALISEES

Réunion des Sections des Bibliothèques administratives, parlementaires et juridiques et des Bibliothèques économiques

7 juin 1969

Les membres de ces deux sous-sections se sont réunis le samedi 7 juin 1969 à la Bibliothèque d'H.E.C. à Jouy-en-Josas, où Mlle Cuisset les a accueillis avec la diligente amabilité qui lui est coutumière. La première partie de la réunion a été consacrée à la présentation des membres présents et de leurs services respectifs. M. Riberette et Mlle Maksud ont ensuite décrit respectivement la naissance et l'évolution des deux sous-sections, ainsi que l'état de leurs travaux et activités. Des discussions et échanges de vues se sont établis entre les participants sur les projets des réunions et des travaux de l'année 1969/1970. Le principe d'une réunion annuelle commune aux deux sous-sections des Bibliothèques administratives et des Bibliothèques économiques a été retenu à l'unanimité. Sur le plan de l'informatique, Mme Meller, bibliothécaire du Ministère des affaires sociales, M. Canyn, chef du Service de documentation de la S.N.C.F., et M. Dulong ont donné leurs points de vue, notamment sur la nécessité de l'enseignement de l'informatique dans les écoles de documentalistes et de bibliothécaires, et le recyclage du personnel en exercice par des sessions ou des cours du soir, et aussi sur la sélection des tâches qu'il est rentable — ou non — d'automatiser.

La dernière partie de la séance a été consacrée à la visite de la Bibliothèque d'H.E.C. qui offre aux 900 élèves et aux 300 professeurs, attachés et animateurs, 25.000 volumes et 350 périodiques. Quatre bibliothécaires sélectionnent et dépouillent les ouvrages, les revues et la presse, et établissent les fiches nécessaires aux catalogues auteurs et matières. Une brève analyse permet aux lecteurs de se rendre mieux compte du contenu des documents signalés. Le prêt et la communication sont assurés par roulement par chacune des quatre bibliothécaires.

L'après-midi ayant passé trop vite, les participants n'ont pas eu le temps de se promener dans le parc et n'ont pu admirer les magnifiques frondaisons que par les baies de la bibliothèque et par les fenêtres du car qu'H.E.C. avait mis à leur disposition à l'aller comme au retour pour effectuer le trajet entre Chaville et Jouy.
